

• 5/ Voici la 5^e lettre du dimanche 20 février 1944 !

Avant de vous proposer cette nouvelle lettre de Claude LERUDE, adressée à « sa Chère maman », nous souhaitons mieux faire connaître « l'ordinaire » de cette détention, dans la prison de la rue Eugène-Vignat à Orléans, détruite depuis et désormais remplacée par le Palais des Sports ! Grâce à certains témoignages, il est possible d'entrapercevoir ces difficiles conditions.

Nous en profitons pour solliciter une fois encore tous les témoignages, mais aussi tous les documents, comme des photos des cellules de cette prison !

- Selon un des billets d'André RAIMBAULT à sa femme, écrits sur des feuilles de papier à cigarette, pendant son séjour à la prison en janvier 1944 (**AD 45 Dossier Paul GUILLAUME**).

« J'écris fin, mais je pense que tu me comprends bien ; j'ai pour écrire une mine de crayon de deux centimètre de long que j'ai caché dans une doublure de mon pantalon, ainsi que le papier ; mais je n'en ai pas beaucoup. Si tu peux m'en donner... et du papier hygiénique ». « Voici notre menu : matin 7h jus / midi soupe / soir 300 gr de pain avec beurre gros comme une noix et autant de pâté. Coucher à 4 heures – lever à 8 heures ! Ce que les nuits sont longues ! »

- Nous avons également le récit de René GUICHET « **Les Mauvais jours** » (Texte autobiographique, daté de 1970). C'est en 1943, au sein des chantiers de jeunesse, qu'il va croiser ceux qui vont l'amener à la Résistance. En juillet, il entre dans les Corps Francs Vengeance.

Le 26 janvier 1944, dénoncé par un ancien du réseau, il est arrêté et incarcéré à la prison d'Orléans où il subira la torture. Voici un extrait du **Chapitre 2 - Cellule 39**.

« La porte s'ouvre. Nous sommes 5 à nous lever et à attendre. Un homme grand, élancé, cheveux bien tirés, visage franc et ouvert, vêtu impeccablement d'un costume noir rayé, s'avance presque aussitôt et se nomme : LEMAITRE, industriel à Châteauneuf sur Loire. Et les présentations commencent : TERRAMORSI, commissaire divisionnaire, RUFFAT, artisan à Sully sur Loire, DUVOIS, fourreur à Montargis, PHILIPONNEAU, inspecteur de police à Pithiviers et moi-même, commerçant à Orléans. Serrements de mains, sourires accueillants.

Nous faisons place et le nouvel arrivant, sortant un paquet de cigarettes de sa poche, offre à chacun de nous une gauloise. En quelques instants beaucoup de fumée dans un silence. Salon de province ? Bureau d'affaires, réunion clandestine ? Non pas !?

Cellule 39, rue Eugène Vignat à Orléans. Cellule de la Gestapo.

Notre cellule mesure environ 4 mètres sur 2 mètres 75. À droite en entrant, un bat-flanc permet de coucher péniblement 4 hommes. Au-dessus, une planche sur laquelle s'entassent les colis que nous avons le droit, ici, de recevoir ; à gauche, un petit poêle qui sera allumé 10 minutes le soir, puis à coté tout le confort moderne : un broc d'eau et une boîte à ordures ménagères représentant les « tinettes ». Au-dessus de nous, 2 petites fenêtres, si petites et si hautes !... Mais c'est la lumière qui arrive par-là et derrière les barreaux, c'est la vie.

Combien de fois nos regards monteront vers ces ouvertures pendant notre réclusion avant le départ pour Compiègne et l'enfer des camps d'extermination de Mauthausen, Melk et Ebensee... »

Un peu plus loin, il fait une allusion importante, à la réalité vécue en cellule, auprès de Claude LERUDE :

« Si bien que le soir où Claude, rentrant martyrisé, flagellé, saignant de partout, revint « chez nous » après plusieurs heures d'interrogatoires à la Gestapo, ce n'est pas seulement lui qui souffrait, mais nous tous, ensemble. Et pendant que nous le pensions avec nos moyens de fortune, dans notre petite cellule, le silence n'était interrompu que par les sanglots de tous, devant notre impuissance et notre souffrance commune.

... Et un peu plus tard, lorsque le calme revint en nous, il n'y eut qu'un même élan pour entonner gravement la Marseillaise, reprise en puissance par toute la prison.

N'est-ce pas mes amis ? »

Dans son **Chapitre 4**. Il nous permet de mieux vivre la Soirée en cellule :

« À 20 heures, l'électricité qui est accordée jusque-là, s'éteint brusquement. Le noir absolu. La journée est terminée ; il faut dormir. Ça, c'est la consigne boche. Mais allez donc vous endormir sous prétexte qu'il est l'heure !

Dans l'obscurité nous attendons. Nous savons que dans quelques instants, les gardiens partiront se reposer après avoir tout fermé. Seules des sentinelles nous garderont de l'extérieur, dans le chemin de ronde et devant les portes.

Mais à l'intérieur, il n'y aura plus que nous, les prisonniers. Nous savons aussi que vers 20 heures 30, ÉCHARDOUR* nous donnera le communiqué de Londres.

Oui, nous avons le droit de recevoir des colis. Dans les siens, ÉCHARDOUR, de Cercottes, reçoit des noix comme dessert et certaines ont été recollées après qu'on leur a confié une mince feuille de papier avec les nouvelles.

Tout à coup, une voix puissante part d'une cellule du bas : « Allo, allo ! Voici le communiqué de Londres. » Et, religieusement, en retenant notre souffle, nous écoutons ces nouvelles qui viennent nous redonner du courage si besoin était : c'est dans les applaudissements et les remerciements que se termine le message lu par Émilien. (* ECHARDOUR était un policier des RG, de Libération-Nord, mais aussi de Vengeance ! Il reviendra de déportation !)

Puis, comme chaque soir, nous chantons à perdre haleine, « le chant du départ », les « Allobroges », et en final « la Marseillaise » ; quelquefois les Boches réagissent, allument brusquement et visitent les cellules en vociférant, prêts à frapper. »

René GUICHET survivra à Ebensee et rejoindra toute sa famille à Orléans où il reprendra son activité dans le textile, jusqu'à une rencontre avec Henri DUVILLARD, ancien de Vengeance du Loiret, devenu ministre des anciens combattants qui le fera entrer, comme chargé de mission.

Le 16 octobre 1976, il reçoit la Croix d'officier de la légion d'Honneur des mains de... Claude LEMAITRE, son ancien compagnon de la cellule 39 (!), en présence d'Henri DUVILLARD.

René GUICHET est décédé le 3 août 1978 et il repose au cimetière de St Hilaire St Mesmin.

- Extraits de la lettre du dimanche 20 février

Il s'agit encore de 2 pages R° / V° d'un petit format,

Orléans, le 20 février 1944

*Ma chère Maman
Tu as dû ap-*

prendre que les colis étaient interdits ; ne t'inquiète pas, ce temps de jeûne sera court, je me suis d'ailleurs depuis un mois remis en meilleure forme physique dans cette maison de repos. Après quelques scènes courtelainesques, le sous-officier garde-chiourme a promulgué un règlement draconien : plus de livres, de vivres, de jeux, pas le droit de fumer ; devenons donc avec philosophie prisonniers de droit commun et répétons : après tout, nous sommes en prison. Dans toutes les armées du monde, les adjudants aiment à augmenter leur autorité en dehors de leurs officiers ; la pensée nous reste et nous n'avons plus qu'à faire des chansons sur le compte de ce bellâtre, nous avons risqué notre vie et on veut nous affliger par la perte de quelques douceurs ; c'est bien drôle de retrouver partout la même comédie humaine ! Et puis, pensons à tous les camarades prisonniers depuis 4 ans, ou aux soldats captifs des Russes. Venez cependant voir chaque jour s'il y a quelque modification : Une journée occupée est moins inutile qu'une journée vide et perdre mon temps me dégoûte***

Pour le futur colis je demande :

Un chandail à manches, il ne fait chaud sans ma veste que je garde pour m'habiller : promenade, interrogatoire, fêtes de cellule.

En marge, Mme Lerude écrit : « ce devait être les interrogatoires que l'on venait lui faire subir à brûle-pourpoint même en pleine nuit »

Et un drap pour sac de couchage, on chasse mieux les puces sur du blanc ! On en a tué 350 cette semaine !

Puis, une longue liste suit de demandes assez précises. Mme LERUDE ne les reprend pas dans sa version ! Nous verrons prochainement, à les présenter, dans une version exhaustive de ces Courriers, parce que ses demandes présentent, nous semble-t-il, un certain intérêt !

*Une fois de plus merci à tous et toutes de me gâter ; merci des colis, du tabac qui réchauffe, occupe et chasse les mauvaises odeurs ; Merci de l'amitié confiante, de ne m'avoir jamais questionné ; merci à ceux qui n'ont rien compris. Les jours n'ont jamais que 24 heures ; rien ne peut empêcher les heures de captivité de fuir une à une. Confiance car la vie reprendra, se reconstruira dans un monde qu'il faudra créer. Une fois de plus il faudra jouer sa liberté et sa vie ; mais la liberté par-delà la mort restera toujours nôtre. On ne subit pas la vie, on la fait, elle est comme on la voit et non comme on la sent, elle est dans le futur et non dans le passé. Vive la vie, elle est bonne.... ****

*... Ici rien de neuf, bon pied, bon œil ; J'ai encore les ¾ de mon médicament, grand lavage cette semaine, paille fraîche. Je fais un devoir de philo sur la « participation » car le livre que tu m'as envoyé sur la question me semble fort incomplet et surtout mal présenté. Le temps est mauvais je crois, mais je vois si peu de ciel que je ne peux voir s'il pleut ou non. Je vois du bleu ou du gris et un rayon de soleil quand il se couche ; et alors je vous imagine toutes les trois dans la chambre de grand-mère, dans la maison redevenue silencieuse et toi murée entre ces deux braves corps sans intelligence ; dire que j'ai encore une vie plus intéressante ici que toi. J'aspire à te voir libre, à nous voir tous deux libres, ne te confine pas dans tes études religieuses, n'aie pas la morbidité de la tristesse, lis du profane. Intéresse-toi à la vie ; tu seras rouillée sans cela plus tard quand nous serons tous les deux. Non seulement la vie est belle, mais nous sommes sur terre pour découvrir Dieu à travers le sensible. Ne sors pas du réel. *****

Je t'embrasse de toute mon âme.

Signé Claude Lerude avec croix scout

* *Notre introduction nous a permis de présenter la vérité de « cette maison de repos ! »*

** *« Perdre mon temps ! » Ce jeune homme de 23 ans et demi regrette le temps inutilement occupée !*

*** *« Vive la vie ! » Quel superbe plaidoyer, même depuis une prison, avec les tortures incessantes !*

**** *Ces propos très personnels envers sa maman sont très touchants ! Madame LERUDE a d'ailleurs censuré dans sa version le « Lis du profane », qui peut-être lui semblait superflu ! On sait qu'après l'annonce de la mort de Claude (connue fin mai 1945), celle-ci entreprit les démarches pour entrer au Carmel du Dorat, ce qui fut réalisé le 3 juillet 1946, en devenant pour toujours Sœur Marie-Agnès de Jésus !*

(CL 2019)